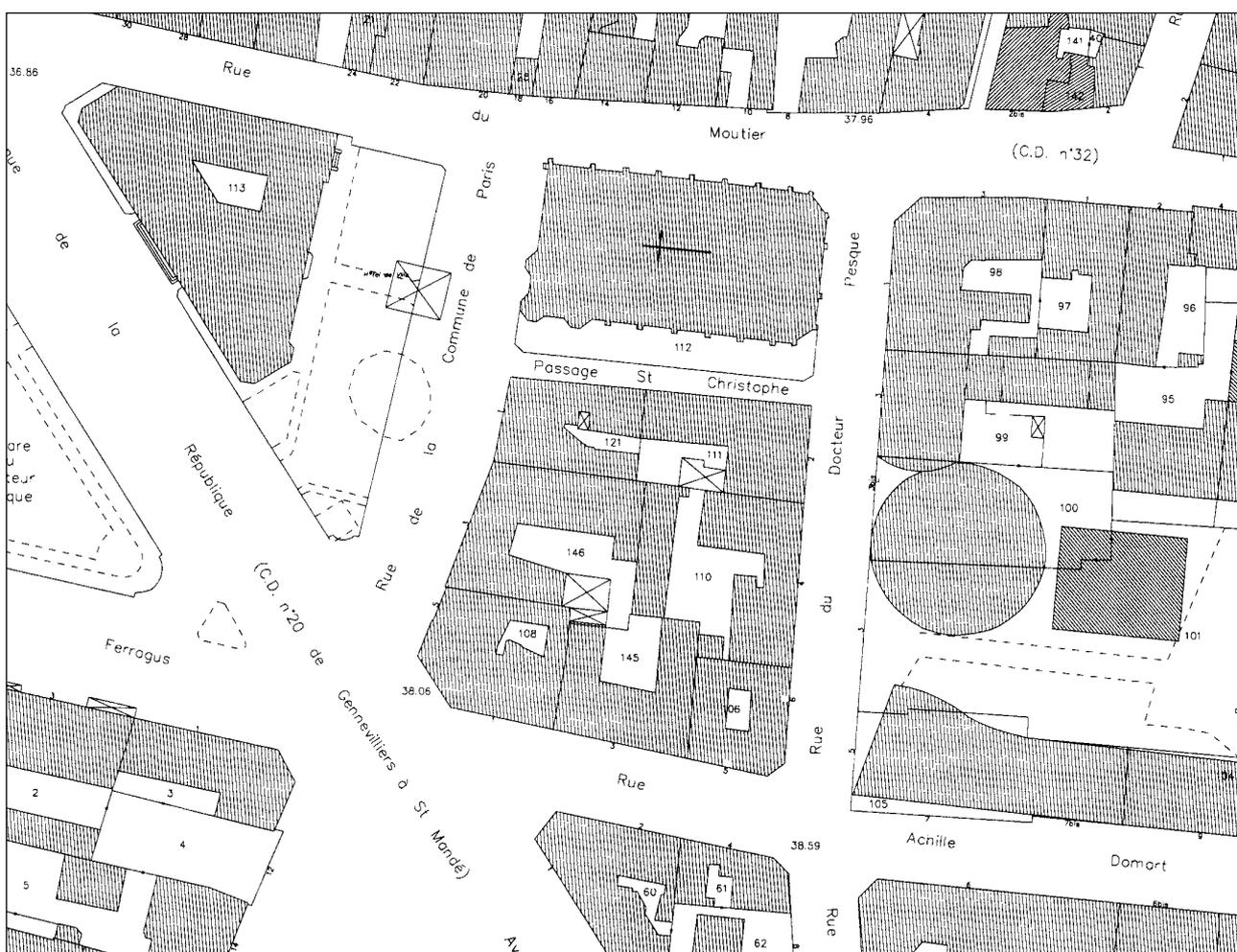


Nom :

Classe :

Comprendre un plan cadastral

C'est l'Assemblée constituante qui, après avoir établi l'égalité devant l'impôt, ordonna par la loi du 23 septembre 1791, l'établissement d'un cadastre pour chaque commune de France. Leur réalisation fut accélérée par Napoléon ; pourtant le travail ne fut terminé qu'en 1850 ! Depuis ils sont révisés régulièrement. Les cadastres permettent de situer les limites de l'espace communal et les parcelles sont désignées par des chiffres.



Exercice

- 1- Retrouvez sur cet extrait du plan cadastral le quartier représenté ici.
- 2- Repérez et surlignez en bleu la mairie, en vert l'église Notre-Dame-des-Vertus, en rouge le centre de santé du Docteur Pesqué.
- 3- Indiquez sur les bonnes parcelles un café-restaurant, une boulangerie, une librairie, une pharmacie...
- 4- Sur place, choisissez quelques parcelles et décrivez-les : type d'habitation, forme, etc.)
- 5- Ce plan tient-il compte des derniers changements survenus dans le secteur ? Retrouvez sur ce plan un espace qui a été modifié ces dernières années.